

Agenda de mars avril 2011

Mars

Samedi 12 mars

Repas des Séniors avec le CCAS Salle polyvalente à partir de 12h

Dimanche 13 mars

Loto de l'Amicale à 17h30 Salle polyvalente

Samedi 19 mars

CARNAVAL 2011 à partir de 15h30 du cœur du Village à la Salle polyvalente

Dimanche 20 mars

Loto de l'Association des Parents d'élèves à 17h30 Salle polyvalente

Dimanche 27 mars

Tournoi de Pétanque au boulodrome (journée)

Du 29 mars au 9 avril

Exposition Poèmes – affiches à la Médiathèque

Avril

Dimanche 3 avril

Loto de l'Association Saint Félix à 17h30 Salle Polyvalente

Dimanche 10 avril

Loto du S.O.P à 17h30 Salle polyvalente

Du 23 au 25 avril (Pâques)

Tournoi de foot avec l'E.P.V

Du 8 au 10 avril, du 15 au 17 avril et du 23 au 25 avril

Exposition de Printemps avec la Palette Portiragnaise à l'Office de Tourisme de la plage (l'après midi de 15h à 19h)

Du 29 avril au 1er mai

Rallye du Muguet (Vespa) aux arènes G. Coget

Ces informations sont données à titre indicatif et peuvent être soumises à des modifications



Portiragnes

L'actu

Bulletin municipal bimestriel
n° 16 – Mars avril 2011

Edito

Dans le dernier bulletin municipal, j'écrivais « je quitterai ce poste lorsque j'aurai l'assurance que ces conditions soient remplies ». Je suis allé au bout de ma démarche. Certaines ambitions, certes légitimes mais mal maîtrisées, n'ont pas permis de rassembler l'ensemble du Conseil Municipal autour d'un nom.

Dans ces conditions, je n'avais pas d'autre choix que de rester. Cela m'a été demandé par la majorité du Conseil Municipal. J'ai aussi entendu le message d'un grand nombre d'entre vous. Lors des vœux, vos applaudissements qui ont suivi mon annonce, confirment si besoin était, combien cette décision était attendue. Une dizaine de personnes autour de Noisette n'a pas applaudi car la désillusion fut grande.

Mes problèmes de santé demeurent, l'âge est là. Pour autant, je n'entends pas être un Maire de façade et je continuerai à mettre toute mon énergie et mon expérience au service de PORTIRAGNES et des Portiragnais.

En restant, je me suis fixé 2 objectifs :

1° - Remplir le contrat qui vous nous avez confié en mars 2008. Beaucoup a déjà été fait notamment en matière de finances avec Gérard PEREZ (et ce malgré la crise). Au niveau des travaux, Daniel SOLERE, avec tact, a repris le dialogue avec le personnel du service technique. En matière d'environnement, d'eau et d'assainissement, un gros travail a été effectué par Frédéric PIONCHON, conseiller municipal délégué, sans oublier l'action menée par les autres adjoints et conseillers municipaux délégués. Si le plus difficile a été fait, nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire.

2° - Préparer autant que faire ce peut l'après 2014. Ce conseil est riche de potentialité, même si les jeunes qui peuvent prétendre jouer un rôle premier (si vous leur en donnez l'occasion) ont encore à apprendre, notamment à donner.

Etre élu, et à fortiori être Maire, c'est accepter de donner beaucoup de son temps, beaucoup de son énergie en échange de rien, si ce n'est la satisfaction du devoir accompli avec parfois en prime un sourire ou une poignée de main mais aussi parfois hélas un grand coup de poing par la figure.

Etre Maire c'est être en permanence au contact avec les administrés, partager leurs joies, leurs peines, et leurs espoirs. Les courriels ou les textos, certes utiles, ne sauraient remplacer le contact direct et la chaleur humaine surtout dans un petit village comme PORTIRAGNES.

Durant les 3 années qui restent, je vais consacrer tout mon temps, mon énergie et mon expérience pour atteindre ces 2 objectifs. En ce qui concerne le premier, c'est en bonne voie, en ce qui concerne le second cela dépend avant tout de nos jeunes élus. Sachant qu'au final c'est vous Portiragnaises et Portiragnais qui aurez la réponse.

Claude EXPOSITO
Le Maire

Premier forum de l'emploi saisonnier à PORTIRAGNES

le samedi 26 mars de 9h30 à 13h30 à la salle polyvalente
en partenariat avec les campings de Portiragnes-plage.

Mémento

Mairie de Portiragnes - avenue Jean Moulin 34420 PORTIRAGNES - Tel.04 67 90 94 44

Courriel: mairie@ville-portiragnes.fr

Responsable de publication : Claude EXPOSITO

Rendez-vous le Samedi 19 mars 2011 à partir de 15 h 30 (Avenue Raoul Calas)



Départ du cortège vers 16 h par la rue Pasteur puis l'avenue J. Moulin, le Bd F. Mistral, l'avenue de la Redoute, la Mairie et un second passage Avenue J. Moulin pour une arrivée vers 17 h 30 au Boulodrome. 18 h Jugement et à 20 h Grande soirée dansante

Moments forts des semaines passées



La remise en état des rues du village et de la station



Le vendredi 11 février 2011 Gisèle BACCOU et Roger ROULIER ont été fait citoyens d'honneur de la commune de Portiragnes.



La salle polyvalente comptait 500 personnes à la cérémonie des vœux, où le Maire, après le bilan 2010, annonçait qu'il restait à la tête du Conseil Municipal sous les applaudissements.



Le 18 février 2011, le Maire, l'Equipe municipale, la Palette, la Marsilia et les enfants des écoles ainsi que de très nombreux Portiragnais rendaient hommage à Jean Ferrat disparu il y a tout juste un an.

La commune va s'agrandir à moyen terme (horizon 2015-2018)

Les études préalables à la réalisation de la ZAC Sainte-Anne (faisabilité technique, financière, environnementale, paysagère, etc.) ont démarré. Elles ont pour objet :

- D'éclairer les décisions du maître d'ouvrage,
- D'apprécier les conséquences des actions qu'il entreprend ou laisse entreprendre,
- De mesurer les risques de l'opération (économiques, techniques, commerciaux, politiques).

Elles permettent à la collectivité de constituer un dossier de création, c'est-à-dire de déterminer le parti d'aménagement, le périmètre d'intervention ainsi qu'une ébauche de projet urbain compte tenu des contraintes existantes.

Elles sont conduites en parallèle à la concertation et sont nécessairement réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité.

Dans le même temps, l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Montpellier va, sous le contrôle de la commune, acquérir le foncier dans le périmètre défini.

Tous les propriétaires de la zone seront contactés par l'EPF toujours sous la maîtrise et le contrôle de la commune.

La création de la ZAC Sainte-Anne, procédure d'initiative publique, répond à un objectif précis: préserver notre espace rural et maîtriser le développement de la zone constructible de notre Commune puisque la proximité avec Béziers et l'état du marché immobilier mettent une forte pression sur le foncier: il nous faut donc le maîtriser.

Ce projet d'aménagement répond par ailleurs intégralement aux orientations générales d'aménagement et d'urbanisme, retenues par la commune dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pièce constitutive du Plan Local d'Urbanisme.

Les choses s'accroissent donc: notre Commune est en mouvement !

Jean-Louis BISQUERT, 1^{er} Adjoint - Délégué à l'Urbanisme

Agenda 21 : La concertation est lancée

L'Agenda 21 local ou littéralement « Ce qu'il faut faire pour le XXI^{ème} siècle » est un plan d'action mis en place de manière concertée visant à assurer un développement durable des collectivités qui le mettent en place.

Le 10 décembre 2010 a eu lieu à la maison des Associations la première réunion publique de l'agenda 21 local de la commune. Une soixantaine de personnes a discuté, partagé, échangé en petit groupe sur l'identité de Portiragnes. Depuis janvier des ateliers de concertation permettent d'approfondir les différentes thématiques abordées lors de cette première rencontre.

Les ateliers relatifs au cadre de vie, au patrimoine naturel et agricole ont permis de faire émerger les points forts et les points faibles de la commune sur ces différentes thématiques : de la visibilité du monde associatif à la difficulté de maintenir une activité agricole sur le territoire pour les années à venir en passant par la vocation des différents espaces naturels de la commune.

De nombreuses pistes de réflexion ont été évoquées et seront à approfondir pour l'élaboration du plan d'action. Ces pistes concernent aussi bien la vie de tous les jours au village (aménagement d'espaces de rencontre) que les leviers mobilisables sur le long terme pour permettre le maintien de l'agriculture.

Les prochains ateliers, ouverts à tous, auront lieu **les 14 mars, 4 avril et 26 avril à 18h30** à la maison des Associations. La prochaine thématique abordée sera l'aménagement du territoire communal. Au programme projection d'un film sur l'éco-quartier de Bonne, jeu de concertation sur l'aménagement, enquête déplacements.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la commune dans la rubrique [Agenda 21](#).

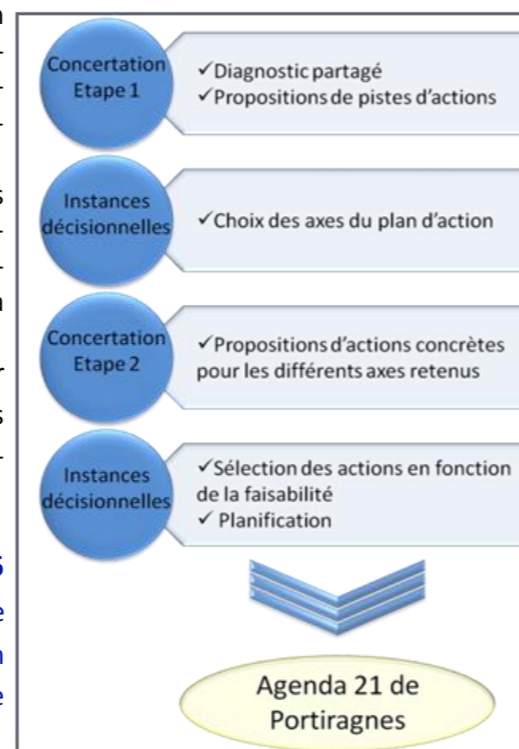
Nadège DOUAY, Chargée de mission Agenda 21

Recensement de l'INSEE

Du 1^{er} mai au 15 décembre 2011, un enquêteur de l'INSEE interrogera par téléphone ou par visite quelques uns de nos administrés. Ceux-ci seront prévenus individuellement par courriers avec le nom de l'enquêteur qui se présentera muni d'une carte officielle.

L'enquête portera sur l'emploi, le chômage et les réponses seront strictement anonymes et confidentielles.

Nous vous prions de recevoir favorablement cet enquêteur de l'INSEE.



Culture

Après un mois de Février où le théâtre fut mis à l'honneur avec la pièce de Beaumarchais "Le Barbier de Séville" dans le cadre du partenariat avec SortieOuest, le mois de mars augurera d'un printemps sous le signe de la poésie à la médiathèque.



Au programme le **18 mars** une "ballade poétique en méditerranée" par Christian Gorelli à partir de 18h00 et dès 8 ans.

S'ensuivra, dans le cadre de la manifestation **Poem Express, l'exposition des Poèmes/Affiches des élèves des écoles de PORTIRAGNES**.

Cette exposition se déroulera du **29 mars au 9 avril**. C'est le thème « ARBRE » qui a été retenu pour cette année scolaire 2010-2011. Une thématique à développer autour des notions de nos racines, du déracinement, de l'arbre généalogique, de l'arbre du savoir, et bien sûr de celui qui pousse dans la terre.

Poem Express est un projet du Théâtre de Clermont l'Hérault, Scène conventionnée pour les écritures poétiques et scéniques. Il s'agit d'un projet international, existant dans une trentaine de pays dans le monde, il donne la parole aux enfants et témoigne de leur vision du monde leur permettant d'aborder la transversalité entre poésie et arts plastiques avec la création de poèmes-affiches qui sont ensuite exposés. Certaines oeuvres sont sélectionnées pour participer à des expositions internationales à l'étranger.

Du **8 avril au 25 avril**, la Palette Portiragnaise organisera son exposition de printemps à l'office du tourisme de la plage, avant de fêter ses 10 ans d'existence en organisant une rétrospective autour des sculpteurs professionnels qui furent invités au fil des ans. Une belle exposition en perspective qui se tiendra à l'Office du 18 juin au 3 juillet.

Gwendoline Chadoir-Darche, Déléguée Culture et Patrimoine

Enfin, des aires de jeux pour les petits à Portiragnes !

Les enfants et les mamans en parlaient depuis longtemps et ce vœu pieux est enfin devenu une réalité depuis quelques semaines. Les aires de jeux de la commune ont été ouvertes au public, tant à Portiragnes-village qu'à Portiragnes-plage. Issues d'un long travail de la commission municipale Jeunesse-Petite enfance, et notamment des mamans de jeunes enfants qui la composent, ces deux installations viennent combler un manque tant au village, qui n'était quasiment pas équipé, qu'à la station où des jeux obsolètes avaient été retirés pour des raisons de sécurité.

L'aire de jeux de Portiragnes-village est le fruit d'un long travail d'aménagement du square qui se trouvait face à la déchetterie. Il a été réalisé dans le cadre d'un chantier d'insertion. Si les matériaux ont été achetés par la commune, les travaux ont été réalisés à moindre coût pour le contribuable Portiragnais. Les services techniques municipaux se sont chargés de la mise en place des jeux et ont achevé, de mains de maîtres, les travaux d'aménagement.

Les enfants de la commune disposent donc maintenant d'une aire de jeux avec des modules adaptés aux plus jeunes à partir de 1 an et d'autres pour les plus grands jusqu'à 12 ans. Les horaires d'ouverture sont modulés en fonction de la saison :

9h - 18h du 1^{er} novembre au 31 mars, 9h - 20h du 1^{er} avril au 15 juin et du 15 septembre au 31 octobre, 9h - 21h du 16 juin au 14 septembre.

Pour des raisons d'hygiène, les chiens, même tenus en laisse, sont interdits dans l'enceinte de l'aire. De même, pour des raisons de sécurité, les deux roues motorisés comme la pratique du vélo y sont interdits.

L'aire de jeux de Portiragnes-plage, constituée d'un grand bateau et de balançoires, a été installée sur l'emplacement de l'ancienne, près du parking Labech. Elle répond elle aussi à un besoin exprimé par les parents, autant pendant la période estivale que hors saison. Un aménagement paysager, réalisé par la compétente équipe du service des espaces verts de la communauté d'agglomérations, est en cours de réalisation afin d'apporter de l'ombre en été et agrémente le site.

A noter enfin que le budget de la commune aura été au bout du compte faiblement impacté par ce projet, la communauté d'agglomération a assuré le financement d'une partie du chantier de l'aire de jeux du village et le Conseil Régional a subventionné l'achat des jeux des deux sites.

Philippe CALAS, Adjoint Délégué aux affaires scolaires

